



REÇU LE
16 MARS 2010
à la Mairie de
GRUCHET-LE-VALASSE

MAIRIE
A l'attention de Monsieur le Maire

Rue Docteur Gernez
76210 GRUCHET LE VALASSE

POLE ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT, SECTEUR RUDOLOGIE

Réf. : SDu/AT 10-064

Affaire suivie par Sébastien Duval

Tél. : 02.32.84.53.67

Fax : 02.32.84.53.68

s.duval@cauxseine.fr

à Lillebonne, le 9 mars 2010

Objet : **Elimination des déchets piquants de type seringues**

Monsieur le Maire,

La Communauté de communes Caux vallée de Seine est régulièrement sollicitée par ses communes membres et ses administrés en matière d'élimination des déchets piquants de type seringues.

En effet, ce type de déchets présente de nombreux risques en termes d'hygiène et de sécurité et nécessite de suivre une filière spécifique de collecte et de traitement, et donc de ne pas être mélangé avec les déchets produits par les ménages.

Il existe actuellement deux dispositifs mis en place respectivement par le Département de Seine-Maritime et par la Communauté de communes Caux vallée de Seine.

Depuis juin 2005, le Département de Seine Maritime soutient financièrement la collecte et l'élimination des déchets piquants issus de petits producteurs diffus lorsqu'ils sont regroupés au sein de structures volontaires elles-mêmes productrices et possédant de ce fait leur propre filière d'élimination spécifique. Vous trouverez ci-dessous la liste des établissements les plus proches conventionnés avec le Département :

- Hôpital local - 8 Avenue du Général de Gaulle - SAINT ROMAIN DE COLBOSC - dernier jeudi du mois de 13h30-16h30 - Service Magasin (Rens : n° vert 0 800 474 167)
- Hôpital Monod - 29 Avenue Pierre Mendès France - MONTIVILLIERS - Du lundi au jeudi de 10h- 15h - Hall Sud - Centrale de prélèvement (Rens : 02 32 73 33 60)
- Laboratoire de biologie - 19 Place Jean Jaurès - CANTELEU - mardi au vendredi de 14h à 16h - Laboratoire (Rens : 02 32 83 24 40)
- Centre Hospitalier du Rouvray - 4 Rue Paul Eluard - SOTTEVILLE-LES-ROUEN - lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 13h-16h - Service du garage (s'adresser à la loge d'accueil) (Rens : 02 32 95 12 11)

Depuis fin 2005, la Communauté de communes Caux vallée de Seine a mis en place un dispositif sur son territoire afin de répondre à une demande de plus en plus importante de la population et pour limiter les risques pour le personnel de collecte et de tri. Seules les personnes en automédication et productrices de déchets piquants peuvent retirer à l'antenne technique de Lillebonne des collecteurs adaptés. Ces collecteurs sont à déposer pleins tous les trois mois dans les déchetteries de Lillebonne et Notre Dame de Gravenchon, un collecteur vide leur étant remis en échange. Vous pouvez contacter mes services au 02.32.84.53.67 afin de connaître les dates des prochaines collectes.

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
CAUX VALLÉE
DE SEINE

Maison de
l'intercommunalité
Allée du Catillon
BP 20062
76170 Lillebonne

